

Public

- Fonctions : expéditeur maritimo-terrestre de déchets (ADR, RID, IMDG)

Prérequis

- Sans objet

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 7 h 00

Modalités et méthode pédagogiques

- Présentiel
- Les participants devront se munir de la réglementation ADR, RID, IMDG et de l'arrêté TMD en vigueur
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métiers ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



1-15 SC Formation des logisticiens (partie colisage) dans le transport routier et maritime de marchandises dangereuses

Prérequis : Néant

Objectifs généraux

- ◆ Acquérir les connaissances générales du TMD routier et maritime
- ◆ Savoir préparer un envoi de déchets par voies routière et maritime

Les plus de la formation



- ◆ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants.
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques.
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée.

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation au fur et à mesure de la progression.
- ◆ Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Validation

- ◆ Attestation de formation selon le chapitre 1.3 de l'ADR, du RID et de l'IMDG en vigueur
- ◆ Niveau : 5
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- ◆ Codes RNCP/RS : Non inscrit
- ◆ Certificateur : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table ▪ Test d'auto-positionnement		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Acquérir les connaissances générales des TMD routier et maritime Savoir préparer un envoi de déchets par voies routière et maritime	7 h 00
S01 Textes français (arrêté TMD, division 411, arrêté RPM) S02 Application S03 Responsabilité S04 Classification S05 Liste MD et dispositions spéciales S06 Quantités limitées et quantités exceptées S07 Instructions d’emballage S09 Instructions de transport en citerne S10 Marquage et étiquetage des colis S11 Placardage et signalisation des véhicules et conteneurs S12 Déclaration S13 Homologation d’emballage S14 Homologation de citerne S15 Transport en citerne S16 Transport de colis, empotage, arrimage et séparation S17 Équipement S18 Formation S19 Surveillance et événements (fiches FS) S21 Spécificités RID Fret particulier (MD listées) • Piles au lithium (notamment ONU 3090, 3091, 3480, 3481) • Véhicules, machines et moteurs (notamment ONU 3166, 3171, 3528, 3529, 3530) • Extincteurs (ONU 1044) • Objets contenant une MD (notamment ONU 3537, 3538, 3540, 3547, 3548) • Matières et objets radioactifs en colis exceptés (ONU 2908, 2909, 2910, 2911) • Aérosols (ONU 1950) • Déchets dangereux		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d’un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE		DUREE
2	Bilan et synthèse de la formation	/
■ Bilan ■ Synthèse ■ Evaluation de satisfaction		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		/

Formation des logisticiens (partie colisage) dans le transport routier et maritime de marchandises dangereuses

MINISTÈRE DES ARMÉES

[illegible]